



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 25 avril 2021

### NOUVEL EPISODE DE GRANDES MAREES

Un nouvel épisode de grandes marées impactera Mayotte du lundi 26 avril au vendredi 30 avril 2021 inclus, avec un pic attendu le mercredi 28 avril 2021 à 17h05.

Les maires concernés et les services de l'État ont été sensibilisés à cette situation.

Ainsi, les marées suivantes, intégrant le phénomène de subsidence, sont attendues :

> lundi 26 avril 2021 :

- une marée de 3m84 à 03h36 et 4m13 à 15h53

> Mardi 27 avril 2021 :

- une marée de 3m94 à 4h13 et 4m32 à 16h28

> Mercredi 28 avril 2021

- une marée de 3m94 à 4h51 et 4m37 à 17h05

> Jeudi 29 avril 2021 :

- une marée de 3m84 à 05h28 et 4m29 à 17h43

> Vendredi 30 avril 2021 :

- une marée de 3m66 à 06h07 et 4m09 à 18h24

Certains niveaux de marée indiqués peuvent engendrer des perturbations du trafic des barges, les usagers sont invités à se rapprocher du STM (service de transport maritime) pour de plus amples informations.

La préfecture rappelle que d'éventuelles dégradation des conditions météorologiques sont susceptibles d'accentuer l'impact du phénomène et d'entraîner une détérioration des conditions de navigation ou de circulation en bord de mer. Ces données pourront être fournies dans les 24 heures qui précéderont l'événement.



D'ores et déjà la préfecture invite la population à respecter les consignes de sécurité suivantes en cas de grandes marées :

- Tenez-vous au courant du niveau des marées et de l'évolution de la situation météorologique.
- Limitez vos déplacements en bord de mer et circulez avec précaution en limitant votre vitesse et en respectant les consignes des forces de l'ordre et des services gestionnaires des routes.
- Ne vous engagez pas sur une route fermée à la circulation.
- Sur le littoral ou sur les plages surveillez attentivement les enfants.
- Si vous habitez en bord de mer :
  1. protégez vos biens face à la montée des eaux (installer des batardeaux, relever les mobiliers),
  2. coupez l'électricité, l'eau et fermez les bouteilles de gaz,
  3. préparer votre kit d'urgence (médicaments, vêtements, alimentation, etc.),
  4. si nécessaire, évacuez vos habitations et gagnez les lieux d'accueil prévus par votre mairie.
- Écoutez les consignes de sécurité

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976